

COLLECTES MODIFIÉES LES 25 DÉCEMBRE ET 1^{ER} JANVIER SUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE

En raison des jours fériés des vendredis 25 décembre 2020 et 1^{er} janvier 2021, la collecte des déchets sur la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) sera modifiée sur les communes de Nogent-sur-Oise et de Thiverny pour les maisons individuelles et les habitats collectifs, et sur la commune de Montataire pour les habitats collectifs. Celles-ci seront rattrapées comme suit :

NOGENT-SUR-OISE ET THIVERNY Maisons individuelles et Habitats collectifs		MONTATAIRE Habitats collectifs	
Mercredi 23 et 30 décembre		Jeudi 24 et 31 décembre	
Jeudi 24 et 31 décembre		Vendredi 25 décembre et 1 ^{er} janvier	FÉRIÉ - PAS DE COLLECTE
Vendredi 25 décembre et 1 ^{er} janvier	FÉRIÉ - PAS DE COLLECTE		

Pour toutes les autres communes de l'agglomération, les collectes restent inchangées. Les habitants peuvent se référer au calendrier de ramassage des déchets qui leur a été distribué ou le retrouver sur le site Internet de l'ACSO : www.creilsudoise.fr.

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise remercie les habitants de leur compréhension.

Petit rappel :

- la sortie des bacs doit se faire à partir de 19h00 la veille du ramassage
- les sacs d'ordures ménagères doivent être déposés à l'intérieur des bacs et le couvercle doit être fermé
- Vous avez une question ?
Appelez au N° vert : **0 805 12 60 60** (services & appels gratuits) du lundi au vendredi de 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

CONTACTS PRESSE : 40-201218

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.